



Maraîcher-ère-s

FORMATION « Semences »



INITIATION A L'AUTONOMIE SEMENCIERE : LA RECOLTE, LE TRI ET LA CONSERVATION DES SEMENCES

Lundi 28 septembre 2020

A La Ferme associative du Pays du Mont-Blanc - 1886 route de Sallanches
74 700 DOMANCY

Intervenant : Pascal BORGHINI, agriculteur-multiplicateur de semences potagères

Une journée pour traiter de la deuxième étape de la production de semences : la récolte, le tri et la conservation. Trois étapes indispensables pour intégrer l'autoproduction de semences à son système de production et ainsi se diriger vers un système plus agroécologique et autonome.

Renseignément et

Inscription (date limite : 24 septembre 2020)

Sandrine BOTTOLLIER
(responsable de stage)

04.50.88.18.47

06.32.96.47.71

agriculturepaysanne@addear74.fr

Programme

Voir au dos

Modalités financières

Pris en charge

par VIVEA 189 €

n° d'organisme de formation : 82420117742



PROGRAMME

INITIATION A L'AUTONOMIE SEMENCIERE LE TRI, LA RECOLTE ET LA CONSERVATION DES SEMENCES

Pensez à vous inscrire auprès de l'ADDEAR 74. Date limite d'inscription le 24 septembre 2020
N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020 DE 9H A 17H

La récolte et le tri des semences potagères :

- >>> Quelle est la bonne période pour récolter les semences ? quelles sont les techniques les plus adaptées ? observations et présentation de techniques pour tout un panel de semences.
- >>> Présentation de différentes méthodes, techniques et outils pour la récolte, le battage et le tri des semences.

La conservation des semences potagères :

- >>> Du séchage des semences à leur conservation, chaque étape de l'après-récolte est importante et indispensable à la réussite de la production.
- >>> Présentation de différentes méthodes de conservation des semences.
- >>> Élément de connaissance sur les tests de germination.

Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire

Les stagiaires devront être à jour de leur cotisation VIVEA ou avoir obtenu une attestation "candidat à l'installation" de la part du Point Info Installation avant la formation.

Méthodes pédagogiques : apport de connaissance des formateurs, échanges de paysans à paysans et ateliers pratiques. 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.

Mode d'évaluation de la formation : Questionnaire individuel en fin de formation. Cette formation sera validée par une attestation de formation remise à la suite du stage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : non prévue initialement pour cette formation, n'hésitez pas à nous contacter pour évaluer ensemble la possibilité d'adapter cette formation à votre situation.

**Une formation vivante et collective
axée autour de l'échange
« de paysan-ne-s à paysan-ne-s » !**

